



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déconfinement des plus de 65 ans

Question écrite n° 28695

Texte de la question

M. Guy Bricout interroge M. le Premier ministre sur les conditions de sortie de confinement, après le 11 mai 2020, notamment pour les plus de 65 ans à risques ou non. En effet, la presse se fait l'écho de l'avis du président du conseil scientifique, qui précise que 18 millions de personnes devront rester confinés au-delà de cette date sans d'ailleurs donner de limite de temps. Les associations de personnes dites âgées n'ont pas manqué de témoigner de leurs inquiétudes et notamment des dommages collatéraux que cela pourrait engendrer. Comment peut-on imaginer en effet que ces dernières n'aient plus accès à leur coiffeur, leur kinésithérapeute, leur podologue et toutes les choses qui participent au maintien de la santé et au bien être ? Plus de 50 % des parlementaires des deux chambres ont plus de 61 ans, va-t-on priver la démocratie française de leur participation aux différents travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat ? L'histoire a été aussi marquée par de grands hommes comme De Gaulle réélu en 1965, Président de la République à l'âge de 75 ans, Churchill nommé 1er ministre en 1951 à 77 ans ou encore Clemenceau, Président du Conseil des ministres en 1917 à l'âge de 77 ans à l'heure même où la médecine et les normes sanitaires étaient toutes autres. Dans les plus petites communes, l'âge moyen des maires est supérieur à 62 ans. Il souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement sur cette position du conseil scientifique et sur les incidences que son application stricte pourrait avoir sur la santé des français de plus de 65 ans qui supporteront très difficilement le confinement en tenant compte de plus du rôle que ces derniers jouent dans l'économie (garde d'enfants, bénévolat, etc.) ou encore sur la gouvernance des institutions et collectivités locales de nombreux élus ayant plus de 65 ans dont le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Données clés

Auteur : [M. Guy Bricout](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28695

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2868

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)